



Avis d'audience

Le 18 mars 2014

Réf. 2014-H-100

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience le 18 mars 2014 pour examiner la demande d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) visant à exploiter une installation d'emballage et de stockage de combustible aux Laboratoires de Chalk River, situés à Chalk River, en Ontario.

La construction de l'installation a été approuvée par la Commission en 2009 et EACL a maintenant terminé sa construction. Avant qu'EACL puisse faire fonctionner toute nouvelle installation nucléaire de catégorie I aux Laboratoires de Chalk River, la Commission doit en donner l'approbation.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour examiner la demande d'EACL. L'audience aura lieu par voie de mémoires soumis par EACL et le personnel de la CCSN.

Après les délibérations et la décision de la Commission sur ce sujet, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN, à l'adresse suretenucleaire.gc.ca aux fins de diffusion publique.

Les mémoires de l'audience ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous :

a/s de Marie-Claude Valade
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-947-8597 ou 1-800-668-5284

Télééc. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca